

Ecole primaire de Gouvernes
PROCES-VERBAL
Réunion du conseil d'école
1^{er} trimestre

Date du conseil d'école : jeudi 21 octobre 2021 à 18h30

PARTICIPANTS :

Fonction	Nom	présent	excusé	absent
Président	Mme Hénichart	x		
IEN	Mme Gigon		x	
Maire ou représentant	M. Puccinelli	x		
	Mme Hilaire	x		
	Mme Dubot (distanciel)	x		
Enseignants	Mme Jouy	x		
	Mme Nicollet	x		
	Mme Chailloleau	x		
	Mme De Carvalho	x		
	Mme Michelin	x		
Parents titulaires	Mme Diel	x		
	Mme Lejeune	x		
	Mme Guillaume	x		
	Mme Tran	x		
	Mme Mathey	x		
Atsem	Mme Save	x		

Ordre du jour

- 1/ Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école
- 2/ Organisation pédagogique de l'école
- 3/ Vote et approbation du règlement intérieur de l'école, présentation de la charte de la laïcité et charte Internet
- 4/ Sécurité et hygiène
- 5/ Vie d'école
- 6/ Coopérative scolaire
- 7/ Réponses aux questions des parents
- 8/ Activités périscolaires
- 9/ Mise en beauté de l'école
- 10/Dates et horaires des prochains conseils d'école

Séance ordinaire du jeudi 21 octobre 2021

La séance débute à 18h30.

Présentation des membres du nouveau conseil d'école. Tour de table.

1/ Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est composé de membres de droit à part entière avec voix délibérative (le directeur de l'école, 2 élus de la mairie, les maîtresses de l'école et les enseignants remplaçants, 1 membre du réseau d'aides spécialités choisi par le conseil des maîtres de l'école, les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, le délégué départemental de l'éducation nationale et l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription (qui ne participe pas aux votes).

Il est également composé de membres de droit avec voix consultative : infirmière scolaire, représentant du périscolaire, Atsem.

Il se réunit une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre il peut également être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur, vote le règlement intérieur, établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire, adopte le projet d'école sur proposition des équipes pédagogiques, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves : 69.57 % de participation des parents (uniquement des votes par correspondance).

184 inscrits, 128 votants, 5 nuls ou blancs

2/ Organisation pédagogique de l'école

Effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	19	13	18	15	20	15	11

Total 127 élèves

PS/MS/GS 1	8/10/6	24	Karen Jouy
PS/MS/GS 2	8/9/7	24	Sandrine Nicollet
CP/CE1	12/15	27	Sandra De Carvalho
CP/CE2	6/20	26	B. Hénichart et A. Michelon
CM1/CM2	15/11	27	Patricia Chailloleau

La rentrée des classes s'est bien déroulée. Les petites sections ont été accueillis en décalé pour leur éviter de ne pas être trop intimidés et inquiétés. Dans le contexte sanitaire actuel de septembre, nous n'avons malheureusement pas pu leur souhaiter la bienvenue en chanson.

A l'école, 2 ATSEM, Nicole et Karine, 2 AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap), Isabelle et Latifa, 1 enseignante EFIV (élèves issus de familles itinérantes et du voyage), Florence, travaillent avec nous.

3/ Vote et approbation du règlement intérieur de l'école, présentation de la charte de la laïcité et charte Internet

Le règlement intérieur, la Charte de la laïcité et la charte Internet sont présentées au Conseil d'école.

Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

Ces 3 documents seront portés à la connaissance des parents d'élèves par mail dans un souci d'économie de papier. Il n'y aura qu'une signature demandée dans le cahier rouge afin de confirmer la prise de connaissance des documents.

4/ Sécurité et hygiène

Nous sommes au niveau Vigipirate sécurité renforcée-risque attentat (3 niveaux « vigilance », « sécurité renforcée-risque attentat », urgence attentat »).

Au niveau de l'école : accueil des élèves par un adulte, vérification de l'identité des personnes extérieures, pas d'attroupement devant l'école, contrôle visuel des sacs, affichages des consignes de sécurité dans le panneau d'affichage.

L'exercice incendie a été réalisé le 1er octobre à 9h. Il a duré 1'56. Tout s'est bien déroulé. L'alarme a été déclenchée du nouveau bâtiment. Temporisation de 5' qui a duré un peu plus que prévu... Les enseignantes et les élèves étaient prévenus.

Un exercice PPMS sera effectué avant le 26 novembre. Le scénario nous est parvenu. Il s'agit de se confiner après l'intrusion de plusieurs hommes armés. Pas de fuite dans le scénario.

Depuis le lundi 18 octobre, le protocole sanitaire applicable aux écoles est passé au niveau 1 (vert). Les élèves sont autorisés à ne plus porter le masque, que ce soit en intérieur ou en extérieur. Pour le moment, l'organisation pour éviter les brassages entre les classes, cantine, récréations en décalé, cour séparée en 2 parties, accueil dans les classes à 8h20 et 13h20 par les enseignantes. Dès la rentrée, il est envisagé de faire 1 récréation maternelle et 1 récréation élémentaire.

Même si le contexte sanitaire s'améliore, un plan de continuité pédagogique a dû être décidé pour chaque classe, selon les modalités de chaque enseignante. Il permet à tous de savoir de quelle manière la classe et la poursuite des apprentissages pourra se faire dans le cas d'une fermeture de classe ou d'école.

Mater 1, Karen et Mater 2, Sandrine : appli Klassly et padlet pour communiquer sur les activités et donner des liens vers différents sites Internet

CP/CE1, Sandra : Drive, plan de travail et tous les documents nécessaires

CP/CE2, Brigitte, Audrey : Edumoov

CM1/CM2 : Patricia : mail + drive

5/ Vie de l'école

Musique : Un projet été rédigé et validé par Madame l'Inspectrice de la circonscription. Les séances ont lieu le lundi avec Magali dans la salle Lhuillier. Le financement des heures d'intervention est assuré par Marne et Gondoire et la mairie. Thème commun : Musique et cinéma

La piscine : Les classes de CP/CE1 et CP/CE2 se sont rendues au centre aquatique de Lagny tous les après-midis du 27/9 au 15/10 de 15h à 16h30. Séances de 30'. Le déplacement s'est fait en car.

Les CM1/CM2 iront également tous les jours du 4/4 au 15/4 sur le même créneau horaire.

Ecole et cinéma : toutes les classes de l'école sont inscrite à ce dispositif national d'éducation artistique et culturelle. 2 films pour les maternelles et 3 pour les élémentaires. Pour la mise en œuvre de ce projet (préparation et prolongement du travail sur les films), les enseignantes assistent à des séances de prévisionnement pour faciliter la préparation des projections avec leur classe, et à des conférences thématiques par des professionnels du cinéma.

- Cycle 1 (PS-MS-GS) La Ronde des couleurs - Le Grand Dehors - Petites Casseroles
- Cycle 2 (CP au CE2) Rumba - Le Chant de la mer - Le Kid
- Cycle 3 (CM1 au CM2) Rumba - Le Tableau - Chantons sous la pluie

Séances de novembre à juin au cinéma le 5. En plein réflexion pour le déplacement de l'élémentaire...

Journée nationale contre le harcèlement : Mr Chocat (enseignant ressources chargé des difficultés comportementales de la circonscription de Lognes) et M. Chaudesaigues interviendront le 12/11 auprès des élèves de CM1 et CM2 pour une sensibilisation autour du harcèlement.

Rentilly : les classes d'élémentaire sont allés au château de Rentilly pour découvrir l'exposition *Paysages rêvés paysages réels* qui abordait différents thèmes : les différents types de paysages, habités ou non par l'homme, en fonction du temps et un petit focus sur le néo-impressionnisme. Le trajet s'est fait à pied, avec plus ou moins de chance quant à la météo...

Photo : la photo de classe a été faite par la photographe de Gouvernes. Très beau rendu, différent des traditionnelles photos. Grosse simplification pour l'école en termes de gestion d'argent. Que du +

Elections du conseil municipal des jeunes : le 8/10 à l'école pour l'élémentaire et le 10/10 en mairie pour les jeunes de 7 à 17 ans.

Les évaluations nationales CP/CE1 et 6ème. Les CP auront d'autres évaluations en janvier.

Les résultats sont stables par rapport à l'année dernière

CP en français, 90.8% de réussite, la circo est à 80 / en maths, 90.5% de réussite, la circo est 79

CE1 en français, 84% de réussite et en maths, 72% de réussite (hausse de 6 points)

Résultats des évaluations 6è : 8 élèves à Léonard de Vinci. En français, 52% des élèves ont une maîtrise satisfaisante ou très satisfaisante, 27% ont une maîtrise assez satisfaisante et 21% ont une maîtrise fragile. En maths, 47% maîtrise satisfaisante ou très satisfaisante, 38% maîtrise assez satisfaisante et 14% fragile.

Les CM1 vont passer des évaluations facultatives.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont organisées par groupes restreints d'élèves pour l'aide aux enfants rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Elles sont mises en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur le temps du midi de 11h30 à 12h ou de 12h50 à 13h20 pour éviter les brassages sur la pause méridienne. Elles ont commencé début septembre, allant de la MS au CM2. Axe prioritaire : la maîtrise du langage (en maternelle), la lecture et les mathématiques.

6/ La coopérative scolaire

La coopérative scolaire est une association loi 1901. Mme Hénichart est présidente et Mme Nicollet trésorière, Mme Guillaume (représentante de parents d'élèves) vérifie également les comptes. Solde à ce jour : 985.84 € (il était de 1520.33 à la fin de l'année scolaire, dépenses 534.49 €)

Achat de jeux de classe, ballons, abonnements Classroom, briques de construction, abonnement école des loisirs 310€

L'appel aux dons a été lancé et les familles ont répondu généreusement : 1641 €

7/ Réponses aux questions des parents

- *Pour les maternelles, est-il prévu des sorties « nature » au parc de Rentilly ? A l'étang de La Loy ? Sans forcément passer par un transport en car, que les enfants puissent y aller à pied. Nous avons également la chance d'avoir une ferme avec des vaches. Y est-il prévu quelque chose en sortie ?*

Réponse des enseignantes de mater : Les animaux n'entrent pas dans le cadre du projet pédagogique des classes de maternelle. Rappel des projets : 3 malles Playmobil, Oxybul et Janod pour des ateliers de langage, blog pour un lien famille/école, Ecole et cinéma en lien avec le projet de classe, travail sur les émotions avec Marne et Gondoire et respect des règles, la nature

- *Est-ce que les enfants vont pouvoir retourner à la bibliothèque ?*

Réponse de la mairie : Problème de capacité d'accueil et de personnel. Sera résolu quand la bibliothèque aura été déplacée.

- *Est-ce qu'un projet de classe transplantée est prévu pour l'année 2021/2022 ?*

Non, pas de projet envisagé. Les 5 classes envisagent cependant une classe d'eau.

- *Est-ce que l'école participera à la kermesse de fin d'année et y aurait-il un spectacle de Noël à destination des parents ?*

L'amicale, la mairie et l'école envisagent une fête de fin d'année. Les parents seront conviés. C'est encore trop tôt pour donner davantage de détails. Le contexte sanitaire conditionne également beaucoup les événements.

8/ Activités périscolaires

Intervention de la mairie : peu d'enfants le matin (5). 100 enfants en cantine, la mairie envisage de recruter 1 personne supplémentaire. Beaucoup de bruit. 1 devis a été établi pour l'atténuer.

20 enfants à la garderie le soir et un peu plus d'enfants que l'année dernière à l'étude.

9/ Mise en beauté

- Serveur internet a été déplacé du dortoir dans la salle des maîtres
- Traçage de jeux dans la cour prévu
- L'école remercie la mairie pour les 2 nouveaux TNI installés dans la classe de mater 2 et dans la classe CM1/CM2, et pour les tablettes.
- Les enseignantes ont pu bénéficier d'une formation pour les TNI. Une autre est à venir pour les tablettes dès que le WIFI sera disponible.

10/ Date des prochains conseils d'école

2^{ème} trimestre : le 22 mars à 18h30

3^{ème} trimestre : le 16 juin 18h30

La séance est levée à 20h.

La présidente du Conseil d'école
Mme Hénichart Brigitte



La secrétaire de séance
Mme Nicollet Sandrine

